

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitanied@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



MAIRIE DE ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

1 rue de la Mairie
11540 Roquefort-des-Corbières
04 68 48 20 47

mairie@roquefort-des-corbieres.fr

<http://www.roquefort-des-corbieres.fr>

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'Eglise Saint Martin

11540 ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © commune Roquefort-des-Corbières - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre Eglise

◆ ◆ LE PROJET

L'église Saint-Martin s'est dégradée au fil du temps, lieu de culte et de cérémonies, cet édifice au sein du village ne doit pas être laissé à l'abandon.

De gros travaux de restauration son envisagés :

- Remaniement total de la couverture de l'édifice : Nef et Choeur
- travaux du clocher : étanchéité du clocher, toiture, plancher en bois, abat son, escalier d'accès.
- Travaux extérieurs : maçonnerie, façades, étanchéité sur vitaux béton
- Travaux intérieurs : enduits à la chaux

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Martin remplace l'église Saint-Antoine qui s'érigéait en contrebas du château. Il s'agit de l'église actuelle située au centre du village ancien, dont les travaux de construction commencés en 1853 furent terminée en 1857.

Elle présente une vaste nef précédé d'une tribune, une abside polygonale et un transept peu débordant.

L'ensemble est couronné par une tour-clocher massive où sont visibles les cloches.

L'intérieur est remarquable par ses statues et ses tableaux,

propriété de la commune (classés aux Monuments Historiques respectivement en 1975-1964-1964) qui actuellement se trouve au musée de Narbonne où ils sont entreposés :

1 La multiplication des pains œuvre du 17^e siècle.

2 L'Enfant Jésus, 17^e siècle, œuvre de l'école Flamande attribué à Van Thulden (1606-1676)

3 Religieuse en prière (panneau peint) 16^e siècle.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La petite commune soucieuse de remettre en état l'église paroissiale a décidé d'entreprendre ces travaux et en faisant appel au mécénat populaire pour aider au financement.

Nous comptons sur votre générosité pour sauver ce patrimoine local afin d'assurer le retour aux pratiques culturelles, et autres cérémonies.

Montant des travaux	380 428 € HT
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	Septembre 2023

Crédit photos © commune Roquefort-des-Corbières



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'Eglise Saint Martin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87841

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
L'Eglise Saint Martin**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
	Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre